



## **Accord sur la conservation des albatros et des pétrels**

### **Sixième Réunion du Comité consultatif**

*Guayaquil, Équateur, 29 août – 2 septembre 2011*

---

### **Progrès accomplis dans l'élaboration d'un cadre d'établissement des priorités pour l'identification des priorités de l'ACAP en matière de conservation**

#### **Secrétariat, membres des GT**

« Le présent document est présenté pour examen par l'ACAP et il est possible qu'il contienne des données, des analyses et/ou des conclusions non publiées et susceptibles d'être modifiées. Les données contenues dans le présent document ne doivent pas être citées ou utilisées à des fins autres que les travaux du Secrétariat de l'ACAP, du Comité consultatif de l'ACAP ou de leurs groupes de travail auxiliaires, sans l'autorisation des propriétaires des données originales. »



## **Progrès accomplis dans l'élaboration d'un cadre d'établissement des priorités pour l'identification des priorités de l'ACAP en matière de conservation**

### **Secrétariat, membres des GT**

Le présent document donne un aperçu des progrès accomplis dans l'élaboration d'un cadre d'établissement des priorités pour l'identification des priorités de l'ACAP en matière de conservation.

Les résultats proprement dits de ce processus sont présentés dans deux communications distinctes des groupes de travail, GTSR4 [BSWG4] / GTST5 [STWG5] Doc 08 et GTSR4 Doc 29, où les priorités de conservation et le statut du cadre pour les menaces terrestres et en mer, respectivement, sont analysés.

### **Contexte**

La nécessité d'un processus visant à établir les priorités de conservation a été identifiée lors de CC3, afin de faciliter l'identification des actions de conservation prioritaires à entreprendre par les Parties à l'ACAP et les États de l'aire de répartition, les groupes de travail, le Comité consultatif et l'Accord dans son ensemble. À CC4, deux documents de réunion ont été présentés sur ce sujet, l'un par la Nouvelle-Zélande (CC4 Doc 15) et l'autre par divers auteurs (CC4 Doc 48). Les discussions qui ont eu lieu dans les réunions des groupes de travail et dans les coulisses de CC4 ont mené à l'élaboration d'un cadre de base pour l'établissement des priorités pour les actions de conservation, mais un travail considérable restait à faire sur l'élaboration de ce processus.

CC4 a convenu de soutenir la poursuite de ce travail et a accepté l'offre faite par la Nouvelle-Zélande de diriger le processus. Un groupe de travail spécial sur les priorités (GTP) [PWG], présidé par la Nouvelle-Zélande, a été établi pour poursuivre l'élaboration de ce cadre.

Le GTP a élaboré une méthodologie d'évaluation quantitative. Cette méthode consiste à attribuer des scores à des variables concernant la vulnérabilité d'une population particulière d'oiseaux de mer, la gravité de la menace qui pèse sur cette population et la probabilité de réussite des mesures de gestion. On regroupe ensuite les mesures de gestion affectées de scores similaires et on leur attribue un rang hiérarchique, comme « Première priorité ».

CC5 a pris note des progrès considérables qui ont été accomplis par le GTP et donné son aval aux travaux intersessions suivants destinés à compléter le cadre :

### **Menaces en mer**

- Achever l'examen collégial de toutes les données
- Transférer les données dans une base de données de l'ACAP et les relier aux bases de données actuelles de l'ACAP

- Créer un système pour mettre à jour les données et les évaluations au fur et à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles
- Élaborer un système de scores quantitatifs pour identifier les menaces cumulatives qui pèsent sur une espèce ou qui sont causées par une pêche
- Obtenir les résultats escomptés du cadre en ce qui concerne tous les objectifs secondaires décrits dans CC5 Doc 15.

### **Menaces terrestres**

- Déterminer la probabilité de réussite des mesures de conservation
- Vérifier la validité des critères de pondération pour les facteurs qui déterminent les priorités

### **Progrès réalisés depuis CC5**

Du 16 mars au 30 avril 2011 un détachement, financé par une contribution volontaire de la Nouvelle-Zélande, a été effectué pour aider le Secrétariat de l'ACAP et le Comité consultatif à achever les tâches énumérées plus haut. M. Juan Pablo Seco Pon, du Conseil national de la recherche (Argentine), a entrepris ce détachement au Secrétariat de l'ACAP, à Hobart. Voici un résumé des progrès réalisés dans chacune de ces tâches.

### **Menaces en mer**

#### *Achever l'examen collégial de toutes les données*

Un atelier s'est tenu au siège du Secrétariat de l'ACAP en octobre 2010 pour procéder à un examen collégial de toutes les données « en mer » contenues dans la base de données de hiérarchisation des priorités.

Un autre atelier s'est tenu à Buenos Aires, en Argentine, en septembre 2010 dans le cadre d'un projet financé par le Comité consultatif (projet ACAP 2010-11). Bien que le but principal de cet atelier ait été d'améliorer la collecte de données sur la mortalité incidente d'oiseaux de mer dans les programmes d'observateurs sud-américains, on a profité de l'occasion pour tirer parti de l'expertise disponible dans l'atelier pour examiner les données « en mer » dans la base de hiérarchisation des priorités pour les pêcheries sud-américaines (ces résultats sont détaillés dans CC6 Inf 1).

Un exercice de simulation a également été réalisé afin de déterminer si les modifications du système de classement utilisé produiraient des classements en corrélation étroite avec ceux des deux experts dans ce domaine.

#### *Transférer les données dans une base de données de l'ACAP et les relier aux bases de données actuelles de l'ACAP*

Bien que la plupart des champs aient pu être remplis de données extraites de la base de données de l'ACAP pour les menaces terrestres, il n'en allait pas de même

pour les menaces en mer. L'addition de champs pertinents et de liens appropriés aux données existantes de l'ACAP n'a pas encore été effectuée.

*Créer un système pour mettre à jour les données et les évaluations au fur et à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles.*

Les données existent actuellement sous forme de fichier Excel autonome, qui doit être mis à jour indépendamment de la base de données existante de l'ACAP. La possibilité, pour de multiples utilisateurs, de mettre à jour les données en ligne sera élaborée dans le cadre du transfert du fichier Excel dans la base de données de l'ACAP. Ce travail n'a pas encore commencé.

*Élaborer un système de scores quantitatifs pour identifier les menaces cumulatives qui pèsent sur une espèce ou qui sont causées par une pêche.*

Élaborer un système de scores quantitatifs pour identifier les menaces cumulatives qui pèsent sur une espèce ou qui sont causées par une pêche.

*Obtenir les résultats escomptés du cadre en ce qui concerne tous les objectifs secondaires décrits dans CC5 Doc 15.*

- Recensement des domaines de recherche prioritaires relatifs à la conservation efficace des albatros et des pétrels – sera abordé dans les réunions des groupes de travail.
- Examen de toutes les menaces qui pèsent sur une population ou une espèce particulières – sera abordé dans les réunions des groupes de travail.
- Examen de toutes les menaces dues à une pêche particulière qui pèsent sur les espèces de l'ACAP – sera abordé dans la réunion du GTCA [SBWG].
- Fourniture de conseils sur les priorités en matière de mesures de conservation susceptibles de nécessiter des initiatives de renforcement des capacités – sera abordé par les groupes de travail et le Comité consultatif.

## **Menaces terrestres**

La vérification et la mise à jour des données détenues par l'ACAP sur la taille de la population et le statut, les menaces énumérées pour chaque site de reproduction, et la probabilité de succès et le coût des mesures de conservation ont été réalisés par le président du GTSR [BSWG] (Richard Phillips), en consultation avec les membres du GTSR et d'autres experts après CC5. Wieslawa Misiak (agent scientifique de l'ACAP) et Mike double (président du GTT [TWG]) ont intégré ces révisions dans la base de données de l'ACAP et les feuilles de calcul [spreadsheets] Excel qui constituent le cadre de hiérarchisation des priorités. Ces feuilles de calcul contiennent des macros incorporées qui permettent de tester les effets de la variation des critères en matière de lestage, et d'incorporer facilement les futures mises à jour des données sous-jacentes.

En outre, les membres GTSR ont élaboré une méthodologie initiale pour hiérarchiser les actions de conservation en tenant compte des effets cumulatifs de la lutte contre les menaces sur de diverses espèces.

## Résultats

Les données évaluées collégialement ont été incorporées dans le cadre de hiérarchisation des priorités de l'Accord, pour faciliter le classement des priorités de conservation pour chaque Partie et pour les espèces inscrites à l'ACAP.

Un problème important a été mis en évidence par ce processus, à savoir le manque de cohérence pour certaines caractéristiques, telles que la fiabilité des scores de succès pour les actions de conservation en mer. **Des travaux complémentaires seront nécessaires pendant l'intersession pour étudier cette question.**

Des rapports ont maintenant été préparés par le Secrétariat pour faciliter la discussion de cette question par les groupes de travail réunis à Guayaquil.

## Recommandations

1. Il est recommandé :  
Que les résultats détaillés du cadre soient utilisés, avec d'autres informations appropriées, comme outil pour guider les futurs travaux de l'ACAP et des Parties et les aider à hiérarchiser les actions visant à atteindre les objectifs de l'Accord de la manière la plus efficace.
2. Que le CC6 utilise les éléments complétés du cadre de hiérarchisation des priorités comme guide pour faire rapport à RdP4 sur les mesures de conservation hautement prioritaires qui sont nécessaires pour assurer l'application efficace de l'Accord.
3. Que les Groupes de travail sur le statut et les tendances, sur les sites de reproduction et sur les captures accessoires d'oiseaux de mer utilisent les informations fournies dans les rapports sur la hiérarchisation pour atteindre les objectifs secondaires identifiés dans CC5 Doc 15, à savoir :
  - a. . *Recensement des domaines de recherche prioritaires relatifs à la conservation efficace des albatros et des pétrels ;*
  - b. *Examiner les menaces terrestres et marines qui pèsent sur une population ou des espèces particulières ;*
  - c. *Examiner toutes les menaces pesant sur les espèces de l'ACAP qui proviennent d'une pêcherie particulière (réunion seulement) ou d'une menace terrestre (réunion GTSR seulement) : et*
  - d. *Fournisse des conseils sur les priorités en matière de conservation susceptibles de nécessiter des initiatives de renforcement des capacités.*

4. Que le GTST, le GTSR et le GTCAOM fournisse des conseils au Comité consultatif sur ces objectifs secondaires.
5. Que le Secrétariat et, le cas échéant, les groupes de travail concernés, soient chargés de compléter les aspects du cadre qui ne sont pas achevés ou qui ont besoin d'être affinés.
6. Que CC6 fixe le calendrier de son prochain examen des priorités de conservation.